

## Les frères Gibert

Deux pasteurs du Désert et du Refuge  
1722 - 1817

*"The devoted Huguenots.  
Not like other Adventurers constrained by poverty  
to seek their fortunes on a distant shore,  
but in the true spirit of humble and heroic martyrdom  
they plunged into the depths of an untrodden wilderness  
to secure that Liberty of conscience  
which they could not enjoy in their own beautiful land.  
Legare"*

Inscription sur la pierre tombale  
du pasteur Jean-Louis GIBERT( 1722 -1773)  
au cimetière de Badwell,  
McCormick County Caroline du Sud,  
Etats-Unis

Le pasteur Daniel Benoit, historien honnête et scrupuleux du protestantisme français du 18<sup>ème</sup> siècle a publié entre autres ouvrages vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle cette biographie des Frères Gibert.

Le style de l'auteur peut quelquefois surprendre et paraître par moments d'un autre âge. Bien loin d'écrire une hagiographie à la gloire de saints hommes en masquant les zones d'ombre l'auteur s'efforce de rendre compte d'une réalité complexe parce qu' humaine. La narration ne manque pas d'élan et le lecteur est rapidement surpris et entraîné dans le parcours incroyable de deux frères cévenols à travers le sud-ouest de la France, l'Angleterre et jusqu'aux Etats-Unis dans le courant de ce 18<sup>ème</sup> siècle dont on sait qu'il est à la fois le Siècle des Lumières et en France en particulier le temps de la persécution à l'égard de la minorité protestante.

Ce parcours est si extraordinaire qu'on se plaît à espérer qu'il sera un jour prochain porté au cinéma pour le grand public .

Il ne s'agit pas d'une fiction romanesque comme on pourrait le croire mais d'une histoire réelle, d'une vérité vraie, d'un fragment de l'Histoire de France particulièrement oublié aujourd'hui et que nous sommes heureux de rendre à tous ceux de nos contemporains qui aspirent à mieux connaître l'histoire de leur pays.

La vie de ces deux frères commence dans les montagnes cévenoles quelques années après l'écrasement de la révolte des Camisards, ces huguenots fidèles à leur conviction religieuse qui ont refusé les armes à la main la catholicisation forcée dictée par la volonté de Louis XIV depuis la révocation de l'édit de Nantes en 1685.

A l'extrême sud du département de la Lozère le village de Saint-Martin de Boubaux est le type même de ces villages réfractaires à toutes les tentatives de prosélytisme et où une foi ardente grandie au creuset de l'épreuve a conservé dans les moindres hameaux un peuple fidèle .

La famille Gibert voit naître un premier enfant Jean-Louis en 1722, puis plusieurs autres dont Etienne en 1736. Ces enfants sont baptisés par le curé comme l'obligation en est faite sous peine d'amende. Ils grandissent nourris de la piété familiale ; la lecture de la Bible, les prières récitées ensemble, le chant des psaumes , la participation aux assemblées clandestines du "Désert", la solidarité entre les membres d'une religion interdite forgent leur caractère.

Jean-Louis et Etienne Gibert si leur engagement est comparable,( ils seront tous deux pasteurs dans la clandestinité du "Désert") ont des caractères bien différents. Le cadet est aussi calme et tempéré que l'aîné est fougueux et passionné. L'aîné est meneur d'hommes doué d'une grande force de persuasion , sachant tirer profit des aléas de la politique tandis que le cadet est bien davantage un homme de conciliation préférant l'étude à l'action. Quoi qu'il en soit avec des tempéraments opposés ils ont su accorder leur action et mener des vies qui impressionnent le lecteur d'aujourd'hui .

Très tôt Jean-Louis Gibert exerce des responsabilités; à 20 ans le voici "proposant" c'est à dire candidat au ministère pastoral ; à 23 ans en 1744 il est secrétaire du synode clandestin des Cévennes. Cette même année a lieu la réunion du premier synode national (clandestin évidemment) depuis 1659 ! Des délégués venus de toute la France dans la montagne cévenole scellent la reconstruction de l'Eglise réformée de France. Le chantier est immense : il faut dans une alternance de clandestinité et de manifestations publiques réorganiser ce peuple huguenot rétablir la discipline, envoyer des pasteurs reconnus dans toutes les communautés, reconforter, encourager, préparer le temps de la liberté. L'Eglise réformée vit alors ce qu'on appelle "le temps du Désert " par allusion au texte du prophète Osée dans l'Ancien Testament où dans un contexte d'épreuve Dieu dit " *J'attire l'âme au désert et Je lui parle au cœur*" . Le Désert c'est le temps des assemblées qui rassemblent la nuit dans les lieux écartés des centaines voire des milliers de fidèles. Le temps de l'épreuve est aussi un temps de vérification et d'approfondissement pour la foi.

En octobre 1746 Jean-Louis Gibert obtient la permission d'aller se perfectionner au Séminaire (clandestin) de Lausanne où il va rester trois ans . Il revient dans sa province natale en 1750 . Il est maintenant pasteur au risque de sa vie puisque année après année les pasteurs arrêtés sont emprisonnés, jugés et pendus .

De toutes ses forces il adhère au grand projet de reconstruction de l'Eglise réformée . Est-ce à cause de liens noués avec les délégués, tous laïcs, de la Saintonge lors du synode national de 1744, ou de conversations avec ses condisciples du Séminaire de Lausanne mais dès 1751 il demande la permission d'aller exercer son ministère pendant une année dans les pays de l'Ouest ( Poitou et Saintonge ). Dans ces régions aussi les communautés huguenotes survivaient malgré la persécution mais la réorganisation de l'Eglise n'avait pas encore vu le jour. Savait-il alors qu'il leur consacrerait les meilleures années de sa vie ?

Ce n'est pas un simple paysan ni une tête brûlée .C'est un homme de vingt-neuf ans visiblement éduqué , instruit, qui entreprend cette tâche. Il a un tempérament ardent assurément et c'est un homme intrépide doué d'une force de conviction peu commune . On reste confondu par l'ascendant qu'il a exercé sur les protestants de Saintonge jusqu'à les convaincre, malgré l'interdiction officielle, de financer et de construire un si grand nombre de lieux de culte, les fameuses "maisons d'oraison". C'est aussi un vrai pasteur soucieux du bien commun et des relations avec les Autorités de l'Etat. Il sait expliquer au Maréchal de Senecterre gouverneur de la province les raisons d'un tel établissement qui met "*les personnes préposées par Sa Majesté pour administrer la justice et pour maintenir la police, à portée de prendre une connaissance exacte de tout ce qui s'y passe.*" "*Par là même l'idée chimérique de tout système tendant à se soustraire à l'autorité légitime du meilleur des rois est anéantie.*"

Ce projet des "maisons d'oraison" va être mis en œuvre avec succès tout particulièrement en Saintonge et en Angoumois.

Nous sommes en 1755. Depuis soixante-dix ans les protestants n'ont plus de lieux de culte. Louis XIV les avait fait démolir ou transformer en églises. Seuls comme on sait, les bois, les endroits écartés réunissaient dans la clandestinité les fidèles désireux d'écouter la Parole de Dieu. Ces cultes considérés comme séditeux étaient constamment dénoncés, et leurs participants poursuivis et condamnés. Toute réorganisation de l'Eglise réformée dans ce cadre était aléatoire.

Jean-Louis Gibert, fervent lecteur de la Bible, marqué par des lectures, des contacts millénaristes qui avaient nourri la foi des fidèles après la révocation de l'édit de Nantes depuis 1685 ainsi que celle des camisards se convainc que la prophétie du livre de Daniel annonçant aux juifs déportés à Babylone la fin de leurs épreuves au bout de soixante-dix ans s'applique aussi aux protestants français. En son temps le temple de Jérusalem a été rebâti et les fidèles sont revenus de la déportation de Babylone. Pour Jean-Louis Gibert le temps est venu de construire des maisons de prière partout où cela est possible. Pour lui le temps de la liberté est proche. Dans un premier temps il a structuré le peuple dont il a la charge en "sociétés" qui se réunissent en petit nombre dans des maisons particulières. Il observe avec beaucoup d'intérêt que les autorités ne réagissent pas ou peu.

Comme il l'écrit à son frère Etienne alors étudiant au séminaire de Lausanne, dans une lettre du 13 janvier 1756, *"Comme tu sais les fidèles de cette province s'assemblent en sociétés depuis dix-huit mois et qu'ils ont fait de leurs maisons tout autant de temples, voyant de plus que la soixante-dixième année de notre captivité allait bientôt être écoulée, que nos ennemis n'avaient fait aucune menace ni aucune peine à qui que ce soit par rapport à ces sociétés; ayant, d'un autre côté des raisons que je ne puis confier au papier et que tu apprendras peut-être dans quelque temps d'ici; je crus devoir profiter des circonstances dans lesquelles nous nous trouvions et avoir des maisons publiques, ne pouvant risquer tout au plus que de les voir démolir ou brûler, personne ne devant se présenter pour conduire l'ouvrage et payer les maçons que moi, mon premier coup d'essai fut à Breuillet où je fis marché d'une grange les premiers jours de septembre Le huit dudit j'y fis poser une chaire après avoir fait garnir de bancs et j'en fis tout de suite la dédicace. Le dix Mornac se choisit aussi une grange où il peut y entrer environ mille personnes. Et dès lors tous les dimanches, les fidèles de ces endroits et des environs ne discontinuèrent pas de se rendre dans ces maisons qui furent nommés temples et par les protestants et par les catholiques. Je fus à Sainte-Foy (la Grande) où je restai du vingt au vingt six craignant toujours d'apprendre qu'on eût condamné nos maisons au feu; mais à mon retour je les trouvais encore en nature, ce qui m'encouragea à en avoir d'autres, espérant même que le grand nombre serait peut-être cause qu'elles ne seraient point démolies ou brûlées. D'ailleurs toutes les Eglises voulaient avoir le même avantage".*

Quelles sont ces raisons que Gibert ne peut confier au papier ? On peut penser qu'il s'agit de raisons politiques. Nous sommes à la veille de la guerre de Sept ans où la France va être opposée à la fois à la Prusse et à l'Angleterre. Le gouvernement français garde une peur séculaire à l'égard des protestants persécutés qu'il soupçonne volontiers de faire le jeu de ses ennemis, des Puissances protestantes en particulier. De leur côté des Etats comme les Pays-Bas, l'Angleterre ou les Princes allemands se présentent volontiers comme défenseurs des protestants français. Le réseau commercial français avec les puissances maritimes reste en bonne partie aux mains des protestants et les Réfugiés restent en rapport avec leurs familles restées au pays. Sans doute des agents étrangers circulent chargés d'examiner la situation, de prendre des contacts et de donner des assurances que leur gouvernement est très désireux de faire rendre aux coreligionnaires la liberté de conscience et de culte. Cet espoir toujours déçu sera cependant toujours entretenu. Au 19<sup>ème</sup> siècle encore les gouvernements britannique et

prussien interviendront discrètement auprès du gouvernement français contre les discriminations à l'égard des protestants.

Pendant treize ans déployant une activité inimaginable , condamné à mort par contumace par l'Intendant de La Rochelle , sans cesse en mouvement, Jean-Louis Gibert réorganise l'Eglise en Saintonge, en Agenais, en Périgord, à Bordeaux; il reconforte, encourage, exalte toute une population facilement inquiète devant le risque de persécution, bref il est le restaurateur de son Eglise dans cette partie de la France. On peut se demander en particulier si les communautés protestantes de Saintonge maritime auraient subsisté jusqu'à aujourd'hui si elles n'avaient pas bénéficié autrefois d'un tel ministère.

Pour cet homme brûlant d'un feu intérieur les timides conditions de la tolérance qui s'instaure en Saintonge et dans le sud-ouest ne répondent pas à son attente. L'inquiétude des communautés reste vive . Les brimades, l'enlèvement des enfants pour les placer dans des couvents continuent, la liberté du culte est sans cesse menacée. Gibert désespère de l'avènement de la liberté de conscience et de culte en France. Il entreprend, sans doute encouragé en sous-main, de convaincre ses coreligionnaires d'émigrer avec lui dans les colonies anglaises d'Amérique du nord.

En 1761, Jean-Louis GIBERT se rend à Londres porteur de lettres de recommandation auprès de l'archevêque de Canterbury Stecker pour lui demander d'intervenir auprès des Puissances protestantes d'Europe afin que le roi de France rende la liberté de conscience aux protestants de son Royaume. L'archevêque de Canterbury entretient les ministres de ce projet auquel le roi Georges d'Angleterre donne son accord en faisant assurer Gibert de sa protection

C'est alors le temps des négociations de paix à la fin de la guerre de Sept ans. A défaut de cette liberté tant espérée les responsables protestants de France rêvent qu'on inscrive dans le traité de paix la permission pour les protestants français qui le demanderaient de sortir librement de France « pendant le court espace de six mois ou un an. »

De crainte que Louis XV n'exige en contrepartie des avantages pour les catholiques anglais en Angleterre, le gouvernement de Sa Gracieuse Majesté n'intervint pas officiellement en faveur des protestants français. Mais le Roi Georges III promit le meilleur accueil aux réfugiés français qui arriveraient dans ses Etats . Des terres et des avantages dans les colonies d'Amérique du nord seront allouées à ces nouveaux colons

En France un rapport d'espion dénonce Gibert comme un agent de l'Angleterre organisateur de cette émigration massive , en particulier des ouvriers qualifiés par Rouen, Dieppe ou la Suisse.

L'année suivante Gibert fait un nouveau voyage en Angleterre pour préparer l'émigration d'environ dix mille familles protestantes françaises. A sa grande déception rien n'avait encore été préparé pour les accueillir et le Roi Georges III se plaignait que les réfugiés commencent à arriver si tôt après la publication de la paix avec la France. Grâce au zèle déployé par Gibert et certains de ses collègues pasteurs d'églises françaises en Angleterre, grâce à l'appui de l'archevêque, les choses se mettent en place et Gibert plein d'espoir rentre en France. Mais là une déception de taille l'attend : la situation des protestants de l'ouest de la France n'est plus aussi angoissante que deux ans auparavant. Comme l'a écrit Jean-Louis Gibert au pasteur Paul Rabaut: "la Saintonge est toujours souverainement tranquille". Le culte s'y célèbre publiquement et sans opposition des autorités dans les maisons d'oraison. L'émigration dans les conditions de précarité qu'on devine n'apparaît plus que comme une ultime démarche selon la parole de Jésus : "Lorsqu'on vous persécute dans une ville fuyez dans une autre" Les pasteurs eux-mêmes désavouent le projet élaboré par Jean-Louis Gibert. Le colloque de

Saintonge et Angoumois réuni en février 1763 " impute et blâme très fortement la conduite de M. Gibert". Plus, il lui interdit de reprendre son ministère en Saintonge sans le consentement des communautés.

Déçu, Jean-Louis Gibert ne renonce pas à son projet . Il est suffisamment compromis auprès des autorités pour craindre pour sa vie. Seul l'exil s'offre à lui. A la tête d'un groupe important d'émigrants il gagne la Suisse; d'autres groupes embarquent à Royan pour rejoindre l'Angleterre. Après de multiples péripéties ils sont regroupés à Plymouth où ils embarquent pour l'Amérique. Avant de quitter l'Angleterre Jean-Louis Gibert se marie ; il épouse à 40 ans une jeune émigrante Jeanne Boutiton, sœur du pasteur Pierre Boutiton qui va diriger avec lui la nouvelle colonie. Accueillis à Charleston en Caroline du Sud ils y fondent une colonie qu'ils appellent New-Bordeaux et chaque colon homme ou femme reçoit en don 100 acres de terre . Une lettre du Roi Georges III adressée au gouverneur de Caroline les exonère de tout impôt et taxe pendant 10 ans. Cette entreprise est la dernière émigration organisée par des protestants français et la colonie de New-Bordeaux la dernière implantation française du 18<sup>ème</sup> siècle. Cette colonie de New-Bordeaux, la sixième colonie huguenote établie en Caroline du Sud, doit selon le gouvernement anglais se consacrer à la culture de la vigne et des mûriers pour la fabrication de la soie. L'expérience reconnue des Français dans ces domaines (viticulture, sériciculture et tissage de la soie) paraît un bon investissement. En 1811 dans une lettre adressée à Jefferson le président des Etats-Unis Charles Pinckney vante les manufactures de laine et de soie des habitants de New-Bordeaux qui habillent la plus grande partie de la population de Caroline et qui feraient honneur à n'importe quelle manufacture d'Europe

Jean-Louis Gibert ne connut pas longtemps la joie d'exercer son ministère en paix loin des embûches et des persécutions de toutes sortes qui ne lui avaient pas été épargnés en Europe. Il mourut soudainement en janvier 1773 ; il n'avait que cinquante et un ans.

La descendance de Gibert est nombreuse aujourd'hui aux Etats-Unis où certains membres entretiennent soigneusement sa mémoire . La Huguenot Society of South Carolina à Charleston en particulier veille sur cet héritage et la tombe de Jean-Louis GIBERT est entretenue fidèlement ;

Deux ans après la mort de Gibert commença la guerre d'indépendance. Les habitants de New-Bordeaux à l'instigation de Pierre Gibert neveu de Jean-Louis prirent fait et cause pour les Insurgents . Ils prirent les armes contre l'armée anglaise et les indiens Cherokees qui étaient loyalistes. Pierre Gibert fut élu Député à la Chambre des représentants de Caroline du Sud et administrateur de l'Etat. A sa mort il laissait un vaste domaine à ses héritiers et une réputation exemplaire.

De quatorze ans plus jeune que son frère aîné Etienne GIBERT que ses parents destinaient à l'étude du droit s'engagea à son tour sur la voie du ministère pastoral. Très tôt à l'âge de 18 ans il rejoint son frère en Saintonge où il remplit les fonctions de « lecteur » dans les Assemblées et se prépare au ministère. Il est envoyé au séminaire clandestin de Lausanne pour parfaire ses études et à l'âge de 22 ans en novembre 1758 il est ordonné par le synode des Hautes Cévennes pour servir comme pasteur en Saintonge. L'année suivante comme le pasteur de Bordeaux Redonnel accablé par la maladie demande l'aide d'un collègue le synode de Saintonge prête le ministère d'Etienne Gibert pour six mois. Le pasteur Redonnel étant mort au début de 1760 le prêt est prolongé; il durera jusqu'en 1770 . Etienne Gibert sera secrétaire des synodes de sa province, chargé de tenir la correspondance des Eglises.

A Bordeaux il entre en contact avec la petite communauté de frères moraves qui y était établie. Cette communauté évangélique formée d'étrangers, fruit du travail de Réveil entrepris par le comte de Zinzendorf, restaurateur de l'Eglise de Bohême , soucieuse d'un retour aux sources du christianisme , vivait une piété chaleureuse centrée sur l'amour personnel du Christ

assez différente des formes traditionnelles pratiquées dans les Eglises du Désert. Elle faisait des prosélytes à Bordeaux au grand dam des responsables protestants locaux. Etienne Gibert avait des idées favorables de l'Eglise des Frères moraves et souhaitait être en communion avec elle. La prédication du pasteur commença à changer; il prêcha la conversion du cœur et l'action du Saint-Esprit. Une partie de son auditoire scandalisée par cette "nouvelle doctrine" ourdit une action contre lui. Le consistoire de Bordeaux le désavoua. Le Synode jugeant en appel l'autorisa à poursuivre son ministère dans une Eglise de Saintonge. Profondément bouleversé par la situation qui lui était faite Etienne Gibert prit à son tour le chemin de l'exil et s'installa à Londres, bien accueilli par les paroisses françaises de la capitale britannique. En 1771 il reçut l'ordination anglicane et put se livrer d'une manière régulière à la prédication et à la cure d'âmes. Nommé pasteur titulaire de l'Eglise française de la Patente, puis de la Chapelle royale de Saint-James, il accompagne en 1785 l'Ambassadeur britannique à Paris en qualité de secrétaire. C'est ainsi que tous les quinze jours il écrivait un rapport à l'intention du roi Georges III. Lui l'ancien pasteur du Désert qui avait été condamné aux galères par contumace pouvait paraître en tenue de clergyman à la Cour de Versailles ! Il est à Paris lors de la préparation de l'édit de tolérance signé par Louis XVI en novembre 1787. En décembre il est de retour à Londres où il reprend sa charge pastorale. En 1793 le Gouverneur de Guernesey lui offre la place de recteur de la capitale Saint-Pierre-Port que Gibert préfère échanger contre celle de Saint-André qu'il desservit jusqu'en 1815. Il mourut peu après en février 1817; Il avait 80 ans; sa tombe peut se voir aujourd'hui dans la nef de l'église de Saint-André .

Deux frères, deux destinées comparables et cependant différentes. Dans les deux cas nous avons affaire à des hommes de réflexion et d'action, que leurs convictions ont portées dans les circonstances les plus difficiles de la vie.

A travers leur carrière nous entrevoyons la vie des communautés protestantes de France sous le règne de Louis XV avec leur espoirs et leurs difficultés . Ce n'est pas le moindre mérite de ce livre

Denis Vatinel